

## Communication

De nouveaux outils sont disponibles

### Affiches

Annoncées lors du séminaire des présidents à Port-Bail en octobre 2014, les affiches de présentation du Mouvement et de l'Institut de formation des responsables associatifs (IFRA) sont disponibles. Elles sont mises à votre disposition gratuitement (hors frais de port).

### Affiche générale

- format A5 (conditionnées par paquet de 50) : à utiliser lors de forums, de salons... ;
- format A4 et A3 (conditionnées par paquet de 25) : à apposer dans les clubs, les lieux publics (mairies, équipements sportifs, commerces...)

### Affiche IFRA

- format A4 (conditionnement par paquets de 25) : à apposer dans vos locaux et dans les clubs.

### Plaquette

La Fédération nationale met à disposition un document intitulé «*Bénévoles représentants dans les instances*». Réactualisée et complétée, cette plaquette vous permet d'argumenter auprès des partenaires et des Pouvoirs publics sur l'engagement de Générations Mouvement dans la société. Diffusez-la à vos représentants dans les instances de santé. Elle est gratuite pour les fédérations et les unions régionales (hors frais de port) et conditionnée par paquets de 25.

**Commandez** ces supports de communication auprès de Pascale Chenu [pchenu@gmouv.org](mailto:pchenu@gmouv.org) – 01 53 42 46 05 en utilisant le bon de commande joint.

## Formation

L'appel à projet du FDVA !

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) a lancé son appel à projets 2015. Vous pouvez le télécharger sur le site [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr). Il est à remplir et à renvoyer **avant le 16 février 2015**. Pour rappel, ce fonds d'aide permet à des associations de bénéficier de subventions pour leurs actions de formation et d'accompagnement des bénévoles.

### Guides de l'IFRA disponibles

**Les fédérations doivent passer commande auprès de la Fédération nationale.** Prix à l'unité : 6 €.

Renseignements et commande : [pchenu@gmouv.org](mailto:pchenu@gmouv.org)

Le catalogue des formations de l'IFRA et les supports de formation sont disponibles dans l'espace adhérent du site internet, rubrique «documents et outils, dossier «Guides pratiques».



Chaque guide est au prix unique de 6 €.

## Communication

Utilisons notre logo officiel

L'évolution de l'appellation a été accompagnée par celle du logo. Une première version a circulé dans le réseau comportant le G de Générations et le M de Mouvement en gris ; le reste du nom étant en noir.

Or, cette version qui est parfois utilisée par certaines fédérations n'est pas celle qui a été adoptée par le Conseil d'administration ni celle qui est déposée en tant que marque auprès de l'Institut national de la protection industrielle (INPI).

Merci d'utiliser le logo officiel et déposé (en pièce jointe).

Renseignements :

Brigitte Bidaud - 0153424608  
[bbidaud@gmouv.org](mailto:bbidaud@gmouv.org)



## Actu - Société

Les retraités à nouveau oubliés ?

La loi d'adaptation de la société au vieillissement, votée en 2014, n'entrera en application qu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. En conséquence, la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA), payée depuis 2013 par les retraités, n'est toujours pas affectée à l'autonomie.

**Gérard Vilain**, pour Générations Mouvement, et **Pierre Erbs**, pour la CFR, ne manqueront pas de protester lors de l'audience, le 19 février prochain, devant les rapporteurs du projet de loi sur le vieillissement de la société (2<sup>e</sup> volet) contre ces retards successifs.

## Représentation

### Luttons contre l'isolement avec Monalisa

Conçue en 2013 et lancée en 2014, Monalisa entre, en 2015, dans sa phase de concrétisation, d'engagement des citoyens au dispositif et de mise en œuvre de l'appui aux équipes sur le terrain. Actuellement, quarante départements sont engagés dans Monalisa et quinze ont créé une coordination départementale. La Fédération nationale a signé en 2014, à Metz, la charte Monalisa. Aujourd'hui, nous engageons vivement les Fédérations départementales à signer la charte d'engagement et les clubs à signer la charte citoyenne. De même, utilisons le logo Monalisa pour signifier notre investissement bénévole et associatif dans cette lutte contre l'isolement des plus fragiles et des plus seuls d'entre nous. Renseignements et adhésion : [www.monalisa-asso.fr](http://www.monalisa-asso.fr)

## Actu - Législation

### Fédérations employeurs : la formation professionnelle évolue

La loi relative à la formation professionnelle, entrée en vigueur le 7 mars 2014, a réformé le Droit individuel à la Formation (DIF) auquel se substitue le Compte personnel de formation (CPF). Comme le DIF, le CPF permet d'accumuler un crédit d'heures de formation permettant aux salariés d'acquérir ou de développer des compétences et qualifications. Le CPF est attaché à la personne du salarié qui en conserve le bénéfice pendant toute la durée de sa vie professionnelle, y compris en cas de changement de travail ou de congé sans solde.

L'alimentation se fait à hauteur de 24 heures par an pour un salarié à temps complet jusqu'à l'acquisition de 120 heures. Au-delà, le salarié acquiert 12 heures par année de travail à temps complet dans la limite d'un plafond de 150 heures. Si le salarié ne travaille pas à temps complet, l'alimentation du compte est calculée au prorata du temps de travail effectué.

La loi du 7 mars 2014 a instauré pour les entreprises les obligations suivantes :

- organisation d'entretiens professionnels tous les deux ans,
- organisation d'un bilan tous les 6 ans pour vérifier si le salarié a régulièrement bénéficié de ces entretiens et d'une autre mesure (action de formation, acquisition d'éléments de certification, progression salariale ou professionnelle).

L'employeur doit informer par écrit le salarié des droits acquis au titre de CPF avant le 31 janvier, chaque année.

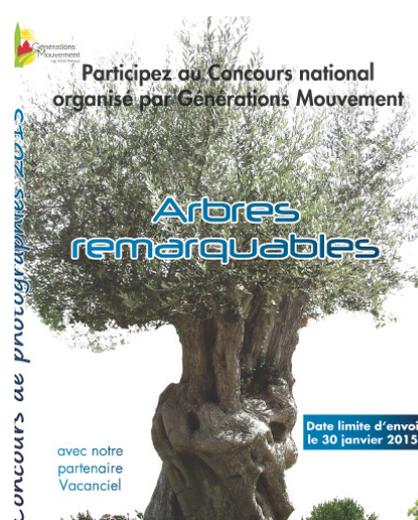
Renseignements : [pchenu@gmouv.org](mailto:pchenu@gmouv.org) / [mbouhin@gmouv.org](mailto:mbouhin@gmouv.org)

## Aide aux aidants

Une présentation de l'action à destination des clubs est disponible sur le site internet, à la rubrique «documents et outils», dossier «aide aux aidants».

## Concours

Près de 170 photos ont été envoyées à la Fédération nationale pour participer aux concours national dont les résultats seront proclamés aux Journées nationales. Merci aux fédérations départementales, aux clubs et aux adhérents qui ont répondu nombreux !



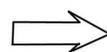
## Concours de poésie

Participez au concours de poésie organisé par la fédération de Gironde sur le thème : **Gourmandise**

Retrouvez le palmarès complet 2014 et le règlement de l'édition 2015 dans l'espace adhérent du site internet.



Téléchargez tous les documents concernant l'action dans l'espace adhérent du site internet.



## Bon à savoir

### La boutique en ligne est suspendue

La boutique en ligne qui permet aux fédérations départementales de commander directement des outils via leur espace dédié est momentanément désactivée. Cela fait suite à un changement de prestataire. Ce service sera rétabli dès que les conditions le permettront. **Pour commander** des outils, les fédérations peuvent contacter directement Pascale Chenu, comptable de la Fédération nationale : pchenu@gmouv.org

## Site internet

### Téléchargez les nouveaux fichiers comptabilité

Plus clair, plus lisible, plus simple d'utilisation : le fichier de comptabilité à l'usage des clubs et des fédérations départementales a été revu et corrigé. Il existe désormais sous deux versions : Excel et Open Office. Il est important de bien lire le mode d'emploi indiqué sur la première feuille du fichier et d'en respecter les consignes.

Téléchargez les fichiers dans l'espace adhérent, rubrique «Documents et outils».

## Calendrier

### Temps forts à venir

21 février au 1<sup>er</sup> mars : Salon de l'agriculture (Paris)

**17 au 20 mars : Journées nationales**  
(Le Mans)

25 au 27 mars : séminaire des nouveaux présidents des fédérations départementales (Paris)

**ATTENTION:** le séminaire des présidents 2015 se déroulera à Collonges la Rouge (Corrèze) les 6, 7, 8 et 9 octobre.

## Communication

### Un diaporama pour présenter notre Mouvement

Un nouveau diaporama présentant Générations Mouvement est disponible. Illustré et actualisé, ce document est destiné aux partenaires que les fédérations sont amenées à rencontrer, notamment l'ADMR, avec qui plusieurs FD ont des contacts et des demandes de présentation.

Téléchargez ce diaporama intitulé «*Présentation\_generations\_mouvement\_2015*» dans l'espace adhérent du site internet, rubrique «Documents et outils», dossier «Outils de communication».

## Tambour Battant

### Un guide pour les organisateurs de voyages

Avec *Tambour Battant* n°42 paru en décembre, un guide complet à l'usage des organisateurs de voyages, de sorties et de séjours a été envoyé. Fiscalité, assurance, immatriculation, bons plans des nos partenaires : l'essentiel pour pratiquer vos activités touristiques en toute sérénité. Merci de veiller au bon usage de ce guide, notamment dans les clubs et secteurs de votre fédération.

### Abonnez-vous !

Vous pouvez vous abonner à *Tambour Battant* en remplissant le formulaire à l'intérieur de chaque numéro.



Par ailleurs, n'oubliez pas que chaque club a droit à **deux abonnements gratuits !** Pour en bénéficier, il faut indiquer les noms des deux personnes par club qui recevront le magazine. Cette démarche peut se faire directement en ligne, dans votre outil de gestion départementale.

Pensez à vérifier les coordonnées des destinataires actuels dans votre fédération et à les modifier au besoin.

Contact : bbidaud@gmouv.org / 01 53 42 46 08  
cbrajon@gmouv.org / 01 53 42 46 03

## Vie du Mouvement

### Une plaquette à destination des adhérents

Actuellement, de nombreuses assemblées générales de Fédérations départementales se déroulent en présence de vos responsables de clubs. C'est l'occasion de témoigner du dynamisme de notre Mouvement et de notre ouverture vers de jeunes seniors actifs prêts à s'engager !

Pour rappel, la Fédération nationale a lancé cette année une expérimentation auprès de treize fédérations qui ont distribué à leurs adhérents une plaquette conçue spécifiquement à leur intention et comportant le timbre de l'année 2015.

Cette plaquette a été réalisée sur la base des constats suivants :

- méconnaissance des adhérents de leur appartenance à une association d'envergure nationale et des avantages qu'elle apporte ;
- frein important au développement des partenariats individuels du fait que la Fédération nationale ne communique pas sur ces avantages auprès des adhérents qui sont directement concernés.

Elle a pour objectifs de :

- développer le sentiment d'appartenance de l'adhérent à Générations Mouvement et, par voie de conséquence, le fidéliser ;
- promouvoir le Mouvement et la richesse de la mutualisation qui permet d'obtenir des avantages ;
- mettre en avant les avantages de l'adhésion individuelle à Générations Mouvement ;
- présenter les partenariats individuels.

Après l'expérimentation menée par les treize fédérations volontaires, il est important aujourd'hui que les autres fédérations se positionnent sur le prolongement de cette opération en 2016. Votre avis est important car la préparation d'une campagne de communication envers les adhérents sur cette base doit s'inscrire dans le budget 2016 et être prête pour le mois de septembre.

Cette plaquette existe également sans le timbre (voir pièce jointe) et peut-être mise à votre disposition gratuitement pour une diffusion lors de vos assemblées générales.

Renseignements et commande :  
Brigitte Bidaud/ [bbidaud@gmouv.org](mailto:bbidaud@gmouv.org)



**Découvrez  
les avantages  
de votre adhésion !**

Vous pratiquez des **activités** variées pour enrichir vos **loisirs** et améliorer votre **bien être**.

Vous bénéficiez d'**avantages économiques**.

Vous faites partie d'une association **d'envergure nationale** qui prend position sur l'actualité concernant votre vie quotidienne.

*Avec Générations Mouvement,  
la vie associative devient un plaisir !*



## Edito

### Nouvelles associations : les attirer et les intégrer

Notre Mouvement renforce peu à peu sa visibilité. La nouvelle image que nous avons commencé à construire nous aide à attirer des nouvelles associations et de nouveaux partenaires.

En 2014, 74 associations ont contacté la Fédération nationale via son site internet, en faisant part de leur intérêt pour notre Mouvement et de leur volonté d'adhérer.

Sur le terrain, de plus en plus de fédérations font l'effort de démarcher de nouvelles associations, plus urbaines, plus dynamiques, qui se reconnaissent dans nos services et dans nos valeurs.

Pour vous aider à séduire ces associations, des outils sont à votre disposition. Le dossier «Pourquoi être fédéré» doit être le premier support à utiliser. L'IFRA travaille aussi à une procédure pour vous accompagner lors d'un entretien avec une nouvelle association.

Enfin, une procédure d'accueil des nouvelles associations est à l'étude. Elle nous permettra d'avoir une meilleure cohésion dans l'intégration des nouveaux adhérents.

Gérard Vilain  
président national